

## Communiqués de presse 14 juin 2013

Le Conseil d'Administration de la Caisse de Compensation s'est réuni le à 10 heures sous la Présidence du Chef du Gouvernement, Monsieur Abdel-ilah BENKIRAN.



Le Conseil a examiné l'activité et les dépenses de compensation afférentes à l'année 2012 au titre de la subvention des produits pétroliers, du gaz butane et du sucre dont la charge globale s'est élevée à 53,369 millions de dirhams contre 48,475 millions de dirhams en 2011, soit une hausse de 10,09%. La charge de compensation pour l'année 2012 a représenté 6,4% du PIB.

La subvention des produits pétroliers a atteint 32,4 milliards de dirhams, celle des du gaz butane et du sucre se sont établies respectivement à 15,8 milliards de dirhams et à 5 milliards de dirhams en 2012.

Le Conseil d'Administration a examiné le rapport, au titre de l'exercice 2012, de l'auditeur externe de la Caisse de Compensation ainsi que celui du Contrôleur d'Etat et les a adopté.

Le Conseil d'Administration a examiné également les comptes et les états de synthèse de l'exercice 2012 et les a approuvé.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a examiné les subventions prévisionnelles pour l'année 2013 établies selon plusieurs scénarii de l'évolution des prix des produits subventionnés

sur les marchés internationaux, et également compte tenu des taux moyens d'augmentation de la consommation locale de ces produits.

Sur cette base, les prévisions laissent apparaître, pour l'année 2013, une évolution à la baisse des dépenses de compensation par rapport à celles enregistrées en 2012.

En outre, le Conseil d'Administration a également étudié la proposition visant à réorganiser l'organigramme de la Caisse de Compensation et permettant le renforcement des principes de la bonne gouvernance.

En fin de séance, le Conseil a adressé un message de fidélité et de loyauté à SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI Que Dieu L'Assiste.